Sujet : [INTERNET] Favorable à la sortie de Condé

De: samuel cotard <scotard@lilaco.eu>

Date: 20/03/2022 23:06

Pour: pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur de Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis habitant de Mesnils-sur-Iton sur la commune historique de Buis-sur-Damville et élu minoritaire au conseil municipal. Par la présente, je souhaite vous faire savoir que je suis favorable à la sortie de Condé sur Iton de la commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton et vous en donner les raisons.

Malgré l'incohérence apparente de voir Condé-sur-Iton fusionner avec Damville alors que les bassins de vie sont différents, j'ai longtemps été contre la sortie de Condé au motif qu'il était pour moi préférable de mettre de l'énergie à construire une organisation de Mesnils sur Iton qui convienne aux habitants de Condé et apporte des opportunités supplémentaires plutôt que de mettre de l'énergie pour revenir à l'état précédent.

Mais à mesure que le mandat avance, je m'aperçois que le projet politique que dessine la majorité municipale est bien de tout centraliser vers Damville (suppression des communes déléguées, restriction des permanences locales, centralisation des personnels municipaux, renvoi systématique des citoyens vers la mairie centrale de Damville).

Cette organisation entraine des surcoûts importants (augmentation des charges de personnel, travaux d'aménagement pour accueillir des grosses équipes) mais aucun bénéfice pour les habitants. Il y a même une baisse des services à cause de la perte de proximité. Finalement au lieu de bénéficier de l'ouverture du champs des possibles, les usagers n'obtiennent que des complications administratives et des retards dans les projets.

Tout cela vient donner raison aux motivations premières des promoteurs de la sortie de Condésur-Iton de la commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton. A cela s'ajoute le mépris et l'absence de prise en compte par la municipalité des questions liées à Condé sur Iton qui ont crispé les positions au fil des années. Si bien qu'il semble maintenant impossible de voir collaborer, les élus de Condé-sur-Iton, ses habitants et la commune de Mesnils-sur-Iton en cas de maintien.

D'ailleurs, pour avoir mené campagne sur le territoire de Condé sur Iton, il est clair que l'écrasante majorité des citoyens souhaite sortir. Dans un pays démocratique comme le notre où malheureusement la défiance envers les institutions est grandissante, le signal que donnerait un maintien de force de Condé-sur-Iton dans Mesnils-sur-Iton me semble catastrophique.

Maintenant, si l'on se place du coté de la construction du reste de la commune nouvelle, il est selon moi temps de se libérer de "la question Condéenne" pour rebâtir urgemment une proximité dans les

1 sur 2 21/03/2022 10:37

8 autres communes.

Il est nécessaire aussi que soient levées les incertitudes liées à cette question de sortie ou de maintien et qui freinent la mise en œuvre de nouveaux projets.

Enfin II est temps d'arrêter ce psychodrame qui vient porter atteinte à l'image de la commune de Mesnils sur Iton, peut être aussi à son crédit dans les instances territoriales, et certainement à l'idée même de construction de communes nouvelles dont je reste persuadé que c'est un outil utile pour redonner des marges de manœuvre et redynamiser certains territoires.

Mécontentement actuel légitime, impossibilité de collaborer même à moyen terme, respect de la volonté des citoyens et libérer les énergies pour se remobiliser sur la construction à 8 communes historiques, tels sont les arguments dont je souhaitais vous faire part.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

--

Samuel Cotard

19 rue des Hirondelles Buis sur Damville 27240 Mesnils-sur-Iton +33 (0)6 44 32 62 72

2 sur 2 21/03/2022 10:37